

TARIFS EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT COLLECTIF et NON COLLECTIF	Prix unitaire	
eau de toulouse métropole servoir Public SERVOIR PUBLIC SERVOIR PUBLIC SERVOIR PUBLIC SERVOIR PUBLIC	€ HT au 01/01/2020	Précisions
Eau potable		
Prestations liées au service à l'usager		
Frais d'accès au service	31.80	
Ouverture ou fermeture d'un branchement ou de compteur (scellé, etc)	53.00	
Indemnité pour course vaine (absence de l'usager au rendez-vous sans qu'il en informe le	45.00	
service au moins 2 heures avant le début de la plage horaire) Pénalité pour intervention illicite sur le système de comptage par l'abonné (retournement,	125.00	
bris des scellés, by-pass, etc) Relevé visuel supplémentaire à la demande expresse d'un usager ou pour usager ayant	20.00	
refusé le télérelevé Pénalités pour retard de paiement "lettre simple" - deuxième relance	13.60	
Pénalités pour retard de paiement "lettre recommandée"	18.10	
Frais d'impayés (TIP, chèque, prélèvement)	10.00	Acceptation écrite préalable de
Frais de déplacement pour encaissement par agent chez l'usager	28.00	l'abonné nécessaire
Duplicata de facture papier	10.00	
Acompte sur travaux de branchement neuf	50%	
Ensemble mobile de comptage et de disconnexion		
Location à la journée - Forfait journalier pour les 10 premier jours	4.00	
Location à la journée - Forfait journalier au-delà des dix premiers jours	1.65	
Location annuelle y compris deux vérifications du disconnecteur Mesure de pression effectuée à la demande d'un abonné (sauf si le résultat montre une	350.00	
non-conformité de la pression chez l'abonné vis-à-vis du code la la santé publique, du fait du service)	55.00	Acceptation écrite préalable de l'abonné nécessaire
Pose et dépose d'un compteur		
Pour un compteur 15 à 40 mm	60.45	
Pour un compteur 50 à 100 mm	255.85	
Pour un compteur > 100 mm	590.00	
Remplacement de compteur gelé suite à un défaut de surveillance de l'usager ou détérioré l'usager	du fait de	
Pour un compteur 15 à 40 mm	134.55	
Pour un compteur 50 à 100 mm	341.93	
Pour un compteur > 100 mm	743.00	
Vérification d'un branchement		Acceptation écrite préalable de l'abonné nécessaire
Vérification et entretien d'un branchement à la demande expresse d'un abonné, et contrôle du débit, avec fourniture d'un rapport	94.28	
Autres interventions sur site		
Par heure sur site hors cas ci-dessous	37.00	Acceptation écrite préalable de l'abonné nécessaire
par heure sur site dimanche et jours fériés	74.00	
par heure sur site de nuit entre 22 h et 6 h	55.50	
Dépannage sous deux heures des équipements du dispositif de comptage, suite à un domm	age causé par	
l'abonné Par heure sur site hors cas ci-dessous	37.00	Acceptation écrite préalable de l'abonné nécessaire
par heure sur site dimanche et jours fériés	74.00	
par heure sur site de nuit entre 22 h et 6 h	55.50	
Frais de vérification de compteur à la demande du client avec compteur pilote ou		ée
Frais de vérification de compteur à la demande du client avec compteur pilote ou une jauge		
Pour un compteur 15 à 40 mm	94.28	Acceptation préalable de l'abonné nécessaire - Les coûts ne sont mis à
Pour un compteur 50 à 100 mm	170.00	la charge de l'usager que si le compteur est conforme à la
Pour un compteur > 100 mm	220.00	législation
Frais d'étalonnage sur banc d'essai de compteur à la demande du client	220.00	
Pour un compteur 15 à 40 mm	195.00	Acceptation préalable de l'abonné
Pour un compteur 50 à 100 mm	795.00	nécessaire - Les coûts ne sont mis à la charge de l'usager que si le compteur est conforme à la
·		législation
Pour un compteur > 100 mm	1,250.00	
Individualisation des contrats de fourniture d'eau	0 1 "	
Vérification d'étude d'individualisation de logements collectifs - Immeuble neuf	Gratuit	
Etude d'individualisation de logements collectifs - Immeuble existant	Gratuit	
Pose de compteur dans le cadre d'une individualisation Assainissement Collectif	50.00	
Contrôle de conformité après branchements neufs	Gratuit	
Contre-visite suite à la mise en conformité du raccordement	52.00	
Contrôle de raccordement à la demande d'un tiers privé	116.00	
Indemnité pour course vaine (absence de l'usager au rendez-vous sans qu'il en informe le service au moins deux heures avant le début de la plage horaire)	45.22	
Désobstruction de branchement facturé à l'usager lorsque l'intervention du Délégataire est consécutive à une négligence ou d'une maladresse de sa part	120.00	
Assainissement Non Collectif		
Contrôle de conception et d'implantation d'un dispositif neuf ou à réhabiliter	27.40	
Contrôle de bonne exécution des travaux (visites intermediaires et de fin de travaux comprises)	54.80	
Etablissement d'un certificat d'urbanisme (avant vente etc)	60.00	
A	100.00	

189.00

49.50

45.22

Contrôle de diagnostif d'un dispositif

Contrôle périodique de bon fonctionnement

Indemnité pour course vaine (absence de l'usager au rendez-vous sans qu'il en informe le service au moins deux heures avant le début de la plage horaire)